

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Soin généraux :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº M21- 066961
91628

Optique Autres

Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5940

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENGHFIR Abdelkrim

Date de naissance : 06/09/1964

Adresse : R.F.S AJTA.DAMSUN Rue 1 N°2 IMM 80

El ou Fa Guelabla

Tél. : 05 22 49 90 24 Total des frais engagés : 2568 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

21 SEPT 2021



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Anneau

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : El ou Fa

Signature de l'adhérent(e) : m.LS

Le : 10/11/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21 SEPT 2021	Urgent	30 g	3000	DR. HASSAN MOLOCHI, Azzeddine TOURIST MEDICAL CLINIC, ABDO ABBADIAN, Al. 23, 1123, CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Dr. M. J. Gassat à Anglet	21/09/91	68,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	30/10/21	Posture	2	Venk +		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 21433552 00000000 00000000 D ——————+————— 00000000 00000000 35533411 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction)	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
D				DATE DU DEVIS
B				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CENTRE OPHTALMOLOGIQUE

Dr. Azzeddine SERRHINI

Spécialiste des maladies
et Chirurgie des yeux

Diplômé des Universités de Paris VI & XII

Ancien Assistant des Hôpitaux de Paris

Angiographie - Laser -Cataracte par phacoemulsification

Chirurgie vitréo - rétinienne

الدكتور عز الدين السرغيني

إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بباريس

طبيب إختصاصي سابق بمستشفيات باريس

جراحة "الجلالة"

ليزر - جراحة الشبكية

Casablanca, le 21/9/2027

Abdelkrim BENGHFIR

Pharmacie Responsable : Amna DAOUDI
41, rue Mohamed Bourguiba Casablanca

Distribué par COOPER PHARMA



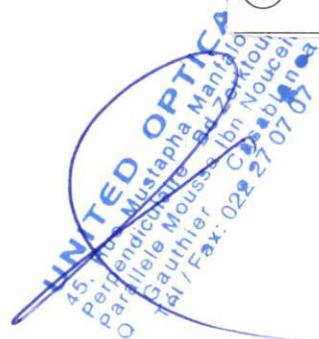
Collige, Flacon de 10 ml - P.P.V : 68,00 DH
DILUATED 1 mg/ml

- Une Monture :

- Verres PROGRESSIFS :

OEIL DROIT : +0,25 (-0,25 à 125°) Add 2,25

OEIL GAUCHE : +0,25 (-0,25 à 60°) Add 2,25



Dickbed 250 x 31
68,00 1/2 8/1

Dr. SERRHINI Azzeddine
OPHTHALMOLOGISTE
10, Rue Abou Abdellah Nafii
Casablanca
Tél. 23.13.23 / 99.44.23

محل الصيدلانية
Pharmacie MENJRA
Dr. MENJRA Samir
16, Angle Bd. k-nou Sinaâ Rue 4
Hey Hassani - Casablanca
Tél. : 05 22 23 13 23 - Fax: 05 22 89 50 73

110 زنقة أبو عبد الله نافع - المعاريف - الدار البيضاء / Tél/Fax: 05 22 99 44 33

GSM : 06 60 41 10 92 - 110 , Rue Abou abdellah Nafii - Maarif - Casablanca

UNITED OPTICAL

Le 30/10/2021

Mr : BENGHFIR Abdelkrim
Facture : 0429/2021

Quantité		Prix TTC
1	Monture	1000.00
1	Verre OD	600.00
1	Verre OG	600.00
	Deux verres organiques progressifs, antireflets amincis	
	Total :	2200.00

PATENTE : 33509525
RC : 281274
IF : 40305141
ADRESSE : 1Rue Abou Al Kacem Chabi Gauthier Casablanca
ICE : 000427539000029

